

DEC213117DRH

Décision portant création du jury professionnel chercheurs pour la titularisation de *Monsieur Camell KACHOUR*

Le Président-directeur général

Vu l'arrêté du 17 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de Président-directeur général du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 2 décembre 2011 fixant la liste des sections du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n°100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu le contrat de travail de Monsieur Camell KACHOUR en date du 4 novembre 2020 établi pour la période du 1 novembre 2020 au 31 octobre 2021.

Décide

Article unique

Sont nommées en tant que membres du jury chargé d'apprécier l'aptitude professionnelle de Monsieur Camell KACHOUR, les personnes dont les noms suivent :

- Monsieur Stéphane SABOURAU, membre élu, Président de la section 41 « Mathématiques et interactions des mathématiques » ;
- Monsieur Grégory GINOT, membre élu de la section 41 « Mathématiques et interactions des mathématiques » ;
- Monsieur Simon RICHE, membre nommé de la section 41 « Mathématiques et interactions des mathématiques » ;
- Monsieur Yves GUIRAUD, membre élu de la section 41 « Mathématiques et interactions des mathématiques » ;
- Monsieur François CHARLES, Professeur d'université, membre représentant de l'institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI).

Fait à Paris, le 30 septembre 2021

Le Président-directeur général

Antoine PETIT

